

Chère cliente, cher client,

Afin de vous aider à déposer votre déclaration d'impôt dès que possible, Scotia Capitaux Inc. met à la poste les feuillets fiscaux peu après avoir reçu les renseignements fiscaux obtenus de l'émetteur. Nous établirons les feuillets fiscaux de 2009 suivant le calendrier que voici, conformément à la réglementation de l'Agence du revenu du Canada et de l'Internal Revenue Service des États-Unis :

**Feuillets fiscaux :**

T5/Relevé 3 et NR4

T4RSP, T4RIF, T4A, T4PS, NR4, Relevé 1 et Relevé 2

T3/Relevé 16 et T3/NR4

T5013/Relevé 15

1099

**Postés au plus tard le :**

1<sup>er</sup> mars

1<sup>er</sup> mars

31 mars\*

31 mars

1<sup>er</sup> février

Si vous détenez des parts de fiducie ou des parts de fonds communs de placement, attendez d'avoir reçu les deux feuillets T5 et T3 avant de produire votre déclaration d'impôt.

Pour toute question concernant vos feuillets fiscaux, veuillez communiquer avec votre conseiller de ScotiaMcLeod ou du Groupe Gestion privée Scotia, ou avec votre représentant de Placement direct ScotiaMcLeod ou de TradeFreedom.

\* Postés par Scotia Capitaux Inc. ou les compagnies de fonds communs de placement pertinentes.



**Scotia Capitaux Inc.**

Scotia Capitaux Inc. est une filiale de La Banque de Nouvelle-Écosse et un membre du FCPE.  
<sup>MD</sup> Marques déposées de La Banque de Nouvelle-Écosse.

820 3251F 12/09